

Conférence générale

GC(49)/DEC/11

Date : Octobre 2005

Distribution générale

Français

Original : Anglais

Quarante-neuvième session ordinaire

Point 22 de l'ordre du jour
(GC(49)/20)

Capacité et menace nucléaires israéliennes

Le 30 septembre 2005, à la dixième séance plénière, la Conférence générale a approuvé la déclaration suivante du Président :

« La Conférence générale rappelle la déclaration faite par le Président à la 36^e session, en 1992, à propos du point de l'ordre du jour intitulé 'Capacité et menace nucléaires israéliennes'. Dans cette déclaration, il était jugé souhaitable de ne pas examiner ce point de l'ordre du jour à la 37^e session. La Conférence générale rappelle aussi la déclaration faite par le Président à la 43^e session, en 1999, à propos du même point de l'ordre du jour. Aux 44^e, 45^e, 46^e, 47^e, 48^e et 49^e sessions, la question a été de nouveau inscrite à l'ordre du jour à la demande de certains États Membres. Elle a été discutée.

Plusieurs États Membres ont demandé que cette question soit inscrite à l'ordre du jour provisoire de la 50^e session ordinaire de la Conférence générale. »